



870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

Le 20 octobre 2006

Monsieur David Boudreault
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui aux projets d'aires protégées : Réserve de biodiversité du karst de Saint-Elzéar et Réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure

Monsieur,

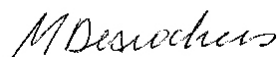
Par la présente, nous manifestons l'appui de Nature Québec / UQCN aux projets d'aires protégées : Réserve de biodiversité du karst de Saint-Elzéar et Réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure.

Nous tenons à souligner l'intelligence de la démarche de concertation régionale entreprise bien en amont de l'annonce des territoires, qui aura permis d'établir un consensus et de fédérer les intervenants régionaux autour d'objectifs communs de conservation.

Nous comprenons la nécessité de protéger des écosystèmes particuliers tels que celui de Saint-Elzéar, ou encore des espèces menacées et vulnérables comme dans le cas de Bonaventure. Cependant, nous nous interrogeons sur l'intégrité que pourront conserver, à long terme, ces petits territoires cernés par des perturbations anthropiques.

Tél. : (418) 648-2104
Télec. : (418) 648-0991
www.naturequebec.org
conservons@naturequebec.org

Par ailleurs, compte tenu de la Stratégie québécoise sur les aires protégées et des échéances repoussées **à la fin du mandat de l'actuel gouvernement**, nous sommes toujours en attente d'annonces de projets d'aires protégées dont les superficies conduiraient à augmenter significativement la proportion d'aires protégées sur le territoire québécois. Il nous semble indispensable de conserver de très grands territoires intègres, et ce au-dessus comme au-dessous de la limite des attributions forestières.



Mélanie Desrochers
Responsable de la commission Aires protégées

Cc : Patrick Beauchesne - MDDEP -